

■ **ASCO holding S.A. en liquidation**, à Renens (VD), société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 19.02.2002, p. 12). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 12359 du 19.12.2002
(00792180 / CH-550.0.096.492-5)